



Adresse géographique sans bâtiment

Par **Ansoud**, le **11/01/2012** à **16:09**

Bonjour,

Nous sommes à la retraite et avons l'intention de vendre la maison afin d'aller visiter le monde en camping car sans autre habitation.

Un membre de notre famille peut nous louer un terrain avec une adresse mais il n'y rien sur ce terrain. Comment faire pour être en règle avec la commune concernée? Merci et bonne journée. Jacky